



Comment résilier mon bail qui est aux 2 noms

Par **didoushka**, le **15/02/2014** à **15:39**

bonjour je vous explique mon problème, mon ex est parti il y a 2 ans à lyon sans donner de préavis à l'agence(le bail est à nos 2 noms). Aujourd'hui je souhaite partir du logement et donc donner mon préavis mais comment faire avec celui de mon ex avec qui je n'ai pas de nouvelles?[smile17] merci

Par **moisse**, le **15/02/2014** à **18:44**

Bonsoir

A l'impossible nul n'est tenu.

Vous donnez votre congé et préciser au bailleur que le co-titulaire du bail a abandonné le logement depuis 2 ans.

Qu'il fasse application des dispositions des articles 14 et 14-1 de la loi de 1989.